

l'entreprise de Rouen fut bonne. Il est probable, en effet, qu'elle fut meilleure que si Poncet eût exécuté son projet de bâtir. Les 500 000 francs d'indemnité étaient un bénéfice tout clair et l'affaire, ainsi close, avait cet avantage considérable d'être liquidée sans délai. Quoi qu'il en soit, j'ai toujours entendu dire que la plus grosse part de la fortune de Poncet avait pour origine l'entreprise de Rouen.

*
* *

Après l'affaire de Rouen, vint celle de Nice. Sur celle-ci, malgré un voyage dans cette ville, je possède encore moins de renseignements que sur la précédente. Nice s'est transformée à ce point qu'aux yeux de tous l'entreprise de Poncet paraît déjà reléguée dans la nuit des temps. Quand j'y arrivai d'ailleurs chacun était tellement occupé à acheter et à vendre des terrains que je vis bien que c'eût été folie de demander à personne de distraire quelques heures de préoccupations si importantes pour des recherches qui n'ont qu'un intérêt historique.

Tout ce que je puis dire, c'est que l'entreprise eut pour objet la création d'un quartier qui est sur la rive droite du Paillon, en amont du Pont, sur le quai dénommé de Saint-Jean-Baptiste. L'œuvre était considérable, et, comme à Lyon, la Compagnie bâtit elle-même. Comme à Lyon encore, elle bâtit un magnifique hôtel, qui porte le nom de Grand-Hôtel et que connaissent tous les voyageurs.

J'imagine qu'à la longue cette entreprise eût dû devenir bonne, eu égard au développement continu de Nice. Pourtant le quai Saint-Jean-Baptiste est peu vivant, absolument désert le soir, et les magasins sont loin d'avoir l'importance de ceux de l'avenue de la Gare, ou de ceux du quai Masséna, entre le pont et la mer, qui est vraiment le quartier du grand luxe à Nice. Quoi qu'il en soit, l'entreprise de Nice ne passa pas pour fructueuse, surtout en ce qui regarde Poncet.

Il se retira ensuite complètement de toute affaire pour vivre en paix dans sa propriété de Jassans.